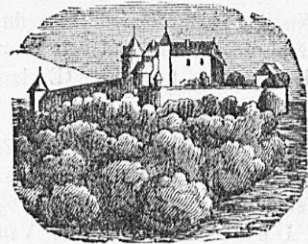




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
 »... 6 mois, » 2 50  
 Étranger... 1 an, » 9 —  
 »... 6 mois, » 5 —  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>55</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>15</sup> 8<sup>50</sup> — Bulle, arr. 8<sup>55</sup> 1<sup>15</sup> 4<sup>50</sup> 7<sup>50</sup> 10<sup>55</sup>

## ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

BULLE, le 3 avril 1903.

### Le centenaire vaudois.

Dans quelques jours, le canton de Vaud célébrera, par une fête populaire, le centenaire de son indépendance.

Nos voisins s'apprêtent à donner à cet anniversaire toute l'importance, la grandeur que le vrai patriotisme, l'ardent amour de la patrie et de la liberté peuvent dicter.

Le 14 avril sera la fête populaire du peuple vaudois; dans les villes qui bordent le bleu Léman, dans les hameaux du Jura et les villages du Pays-d'Enhaut, partout, l'allégresse se manifestera, l'entrain patriotique célébrera la date de la délivrance du joug bernois, la fête de l'Indépendance.

Toutefois, la cérémonie officielle du centenaire n'aura lieu qu'au mois de juillet prochain. C'est alors seulement que se feront les invitations aux cantons confédérés, réception gouvernementale, banquet d'honneur, etc.

La fête du 14 avril sera donc la manifestation du peuple.

Voyons maintenant quels sont les actes qui ont fait du Pays de Vaud un canton suisse et ce que nous enseigne l'Histoire.

En l'an 1536, le Pays de Vaud faisait partie du duché de Savoie.

Cette même année, la Ville et République de Berne déclarait la guerre à Charles III, duc de Savoie, ensuite des attaques continuelles de ce dernier contre Genève, l'alliée des Bernois. Les Vaudois, fatigués du joug savoyard, s'allièrent aux défenseurs de Genève; quelques jours suffirent à une armée bernoise pour dégager Genève de l'étreinte de ses innombrables ennemis et, poursuivant leur

marche victorieuse, les Bernois occupèrent le Pays de Vaud jusqu'au Château de Chillon où ils délivrèrent le célèbre prisonnier Bonivard.

En moins d'un an, les Vaudois changèrent de maître et de religion.

Trois siècles ont passé. Le Pays de Vaud est encore un fief de Berne. Les baillis que celle-ci délègue font sentir tout le poids de la suzeraineté et les diverses tentatives d'affranchissement n'aboutirent à aucun résultat. L'exécution du major Dave!, victime de son dévouement, excite encore la haine du peuple vaudois contre l'opresseur.

La Révolution française a propagé les idées d'indépendance et de démocratie. Un vent de liberté a passé sur le Pays de Vaud et devant l'émeute imminente, les baillis bernois évacuent le pays, à fin janvier 1798.

Le 19 février 1803, le Premier Consul Bonaparte remettait à Paris, aux délégués de la Consulta helvétique, l'Acte de Médiation.

Grandes furent les conséquences de cet acte pour la Suisse entière et pour le Pays de Vaud tout spécialement, qu'il élevait au rang de canton libre et souverain. L'Acte de Médiation mit un terme aux désordres, à la guerre civile qui régnaient ouvertement sous le régime de la République helvétique. Ce bienfait, toutefois, coûta cher à la Suisse en l'obligeant à fournir à Bonaparte un contingent de 12,000 hommes, toujours au complet. Et l'épopée guerrière, qui marqua le règne de Napoléon I<sup>er</sup>, fit une consommation épouvantable de soldats. Ce fut la raison de l'autonomie qui, au moins, nous fut conservée et sauva notre indépendance nationale.

Le 5 mars, en même temps que le Sénat helvétique siégeait à Berne pour la dernière fois, le citoyen Henri Monod apportait au canton de Vaud sa nouvelle Constitution.

Le 14 avril 1803 enfin, le Grand Conseil vaudois se réunissait à Lausanne, à la Cathédrale, où ses membres prêtaient le serment à la Constitution.

C'est ce dernier jour que nos voisins considèrent comme la véritable date de l'Indépendance et dont ils fêteront dignement le centenaire.

### CONFÉDÉRATION SUISSE

Les chemins de fer fédéraux et l'électricité. — On écrit de Berne à la Gazette de Lausanne:

Samedi matin a eu lieu une conférence à laquelle ont pris part les experts techniques des chemins de fer fédéraux et d'autres principales lignes suisses, le directeur technique du Département fédéral des chemins de fer et des représentants de la grande industrie: fabriques de machines d'Orlikon; Brown, Boveri et Cie, etc.

La conférence devait constituer un comité pour les études en vue de l'introduction de l'exploitation électrique sur les principales lignes suisses, recommandée par la motion Dickelmann au Conseil national. Pour le moment, il s'agit de s'occuper de la marche à suivre pour les études et enquêtes.

La Société s'est constituée et a composé son comité directeur de MM. Furi, directeur général des chemins de fer fédéraux, président; Dr Tissot, de la Compagnie électrotechnique de Bâle, premier vice-président; Wissling, professeur à l'École polytechnique fédérale, secrétaire.

Le service de caisse sera fait par la maison Brown Boveri, à Baden.

La conférence a arrêté son budget et fixé le programme de ses travaux pour un an.

Le comité d'études est composé de M. le Dr

### FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 32

## LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Mais, voilà quatre ans qu'il ne l'a plus revu, son père. Il doit être cassé, usé par les rudes labours. Parfois, il lui a envoyé de l'argent, un gros sacrifice pour Jean, car il gagne peu. A présent, sa situation s'est améliorée. Aussi retournera-t-il là-haut, dès qu'il en aura les loisirs.

Ces pensées, d'une teinte attristante, le firent songer ensuite à leur pauvreté et au combat incessant qu'il avait dû et devait toujours livrer pour s'assurer une existence plus heureuse. Et il rêva d'une position meilleure qui lui permettrait de vivre plus largement et de secourir son père. La place qu'on lui offrait, dans la République Argentine, était belle et saine. Elle le tentait. Non pas qu'il ambitionnât pour l'argent qu'elle lui rapporterait. Non, pas ça! Mais, après une jeunesse pénible, de nombreux jours de misère, l'homme ressent le besoin légitime de se reposer et de reposer ses yeux affaiblis par les veilles, en regardant un avenir tranquille, à l'horizon clair et rose.

Il est vrai que depuis son entrée dans la maison Fininger son étoile paraissait monter dans un ciel plus pur.

Le père de son élève était généreux: il estimait et payait le talent à sa valeur. Néanmoins, la dépendance dans laquelle Jean se trouvait n'était pas sans lui causer une sorte d'humiliation. Il se souvenait de la rougeur qui avait recouvert son visage, lorsque, deux jours auparavant, la poste lui avait remis ses appointements du premier mois. Il eût été véritablement gêné de tendre la main pour recevoir cette somme et il savait un gré infini à M. Fininger de lui avoir épargné cette épreuve. Ces pièces d'or semblaient lui brûler les doigts. Il s'était aussi empressé d'envoyer à son père tout ce dont il n'avait pas absolument besoin.

Tenir de l'argent du père de celle qu'il aimait lui était particulièrement désagréable. Ah! s'il avait osé, comme autrefois Jacob, servir pour gagner la jeune fille! Mais la situation n'était pas la même. Et, à tous ces doutes, qui le tourmentaient souvent, se mêlait encore l'idée qu'en restant dans cette famille, il trompait M. Fininger, puisque, tout en remplissant, il est vrai, ses fonctions de précepteur, il se laissait entraîner par une folle passion, avec l'espoir inavoué d'être un jour aimé de la fière patricienne.

— Je serai sur mes gardes — dit-il, en guise de conclusion, tandis que la barque glissait sur le lac. Pas un mot, aucun regard ne doit trahir mon cœur. Cependant, si Dieu m'a réservé le bonheur inexprimable de conquérir l'amour de Dougalaine, qui est loin de m'être indifférente; si j'ai la conviction sincère que je puis contri-

buer à la félicité de sa belle vie; oui, alors, j'avouerai mes sentiments et j'aurai le courage de lutter pour elle et pour moi contre toutes les forces qui s'opposent à notre union. Au contraire, si je me trompe, si j'éveille chez elle qu'un intérêt passager, dont son orgueil aurait facilement raison, je n'hésiterai pas: je partirai, loin, bien loin, jusqu'à l'extrémité du monde... pour oublier... si l'oubli est possible!...

— Dougalaine! Dougalaine! voici le docteur Alme-

neur. Ces mots, qu'on eût dit prononcés par l'esprit des eaux, résonnèrent tout à coup au-dessus de l'onde tranquille et tirèrent Jean de ses rêves d'avenir. Qui pouvait bien avoir parlé? C'était à ne pas s'y méprendre, du moins il le croyait, la voix de son élève. Mais, où était-il?

A une assez grande distance, près du rivage où il allait bientôt aborder, il distingua la forme d'une petite chaloupe. L'exclamation venait sans doute de là. Et, vraiment, deux personnes sont dans l'embarcation, un garçon qui rame et une femme. L'enfant, malgré l'éloignement, a de suite reconnu son maître. Seulement le docteur est tout étonné de l'avoir entendu d'une manière si distincte. Il n'aurait, pour expliquer ce phénomène, qu'à se rappeler la vitesse du son sur les plaines liquides.

(A suivre.)

de machines perfectionnées  
 dans divers. Ressorts, Literie.  
 [219]

a campagne qu'à partir de  
**A BULLE.**  
 ère.  
 r choix.  
**CASTELLA**

**S**  
 M.-O.-B. à Montbovon ou  
 ries à ruban;

bovon. [291]

**S**  
**rdinal.**

(H1110B)[252]

ce des  
**UES**

af, dépositaire.

èdes contre le  
**isme**

ir dans les membres

**Rocco**

ns, se distingue par

**CCO" s. v. p.**

**Barras et Gavin,**

**EPOT**

graines potagères

a ma s'n (H1110B)[256]

**ER, fondée en 1836,**

**Barras, Bulle,**

**eyvaud,**

**OUER**

n. [302]

eau du journal.

**VIS**

**ANDS DE BOIS**

**J PUBLIC**

Installation moderne, telle

es de côté et circulaire, je

sciage à façon

(H1122B)

**eph Bellora**

il de La Tour de T. ém.

**S FILLES**

tinuellement des

**s filles**

e de chocolat

[750]

le commencement.

FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

Wissling et de représentants du Département fédéral des chemins de fer de la compagnie du Gothard et de la fabrique d'Elektron.

**Subventions fédérales.** — Le Conseil fédéral a alloué une subvention de 800 francs au 7<sup>me</sup> congrès suisse des artilleurs qui se tiendra cette année à Winterthour, du 13 au 15 juin.

Il a alloué au canton de Vaud un subside de 40 pour cent des dépenses réelles de l'exhaussement de la digue sur la rive droite du Rhône, entre St-Maurice et le lac Léman. Devis 120,000 francs, maximum 48,000 fr.

**Fortifications de Saint-Maurice.** — Le Conseil fédéral a décidé de supprimer le troisième alinéa de l'art. 9 de son arrêté du 16 juin 1894 concernant l'organisation, l'administration et la défense des fortifications de St-Maurice, ainsi conçu :

« Pour cette instruction, le chef de l'artillerie de St-Maurice est sous les ordres du chef de l'artillerie du Gothard, qui revêt les fonctions d'inspecteur en chef des compagnies de forteresse. »

**Une frappe à bon compte.** — La Confédération frappe actuellement trois cent mille pièces de 2 francs, un million de pièces de 1 franc et huit cent mille pièces de 50 centimes. Ces pièces représentent ensemble une valeur de deux millions, mais ne coûtent à la caisse fédérale que 847,000 francs y compris le prix d'achat des métaux (argent et cuivre) et la main d'œuvre.

**Les billets de retour.** — Le Conseil fédéral a décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai 1903 tous les billets aller et retour délivrés par les chemins de fer et bateaux à vapeur seront valables pendant 10 jours.

Actuellement, les billets délivrés pour les trajets de un à dix kilomètres ne sont valables que pendant trois jours. Seuls, les billets pour au-delà de 10 kilomètres ont une validité de 10 jours.

**Lucerne.** — Le tribunal criminel de Lucerne a condamné M. le docteur Rehfeld, à Lucerne, à 3 mois de prison, à 8000 francs de dommages-intérêts et à l'interdiction de continuer à pratiquer la médecine dans le canton de Lucerne. M. Rehfeld était accusé d'avoir par sa faute causé la mort d'une de ses clientes, Mme B., à Krietz.

**Bale-Campagne.** — L'autre jour, à Liestal, Louis et Charles Plattner, garçons de 14 et de 11 ans, jouaient avec un fusil flobert. Malheureusement, Louis ayant manipulé l'arme de façon imprudente, un coup partit et le projectile pénétra dans la poitrine de son frère Charles. Lorsque le médecin arriva, le pauvre garçon avait déjà rendu le dernier soupir.

**Thurgovie.** — Une femme de Tägerveilen, devenue subitement folle, s'est jetée dans une fosse à purin avec son enfant, garçonnet de six ans. Tous deux sont morts.

— La fabrique de machines Bleidorn a été détruite en partie par un incendie. Les dommages sont considérables.

**Saint-Gall.** — *Monsieur Premier-Mai.* — Un de ces derniers jours, un brave ouvrier italien se présentait à l'état-civil d'une commune voisine de St-Gall pour y déclarer la naissance d'un enfant.

— Comment voulez vous appeler votre garçon ? interrogea le préposé à l'enregistrement.

— Premier Mai ! répondit l'homme.

En vain le fonctionnaire fit-il remarquer à l'ouvrier que jamais, on n'avait affabli un poupon d'un prénom pareil. Le père tenait bon, prétendant que puisqu'on donnait le nom des saints aux bébés, on pouvait très bien inscrire le sien sous l'appellation de « Premier Mai », qui, ajoutait-il, est le saint des socialistes.

— Mais enfin, mon ami, riposta une dernière fois l'employé, que diriez vous d'un père qui vou-

draît faire inscrire son enfant sous les prénoms de « Mercredi des cendres » Jour des Trépassés », ou « Mi-Carême » ? Ce serait absolument ridicule.

— Vous croyez ?  
— Mais sans doute ?  
— C'est une autre affaire, alors, conclut l'ouvrier. Dans ce cas, pas tant d'histoires ; appelez-le Joseph, comme son père.

**Genève.** — Le Département de police fera examiner jeudi Machetto par un médecin-aliéniste et le fera interner à l'asile de Bel-Air en attendant sa remise aux autorités italiennes.

## ÉTRANGER

**France.** — Un meurtre a été commis dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 h., à Lyon.

Deux négociants lyonnais, MM. Décourt, entrepreneur de serrurerie, et Jacquelin, après une joyeuse partie de chasse au canard, sur les bords du Rhône, avaient résolu de finir la journée dans une maison de tolérance de la Guillotière.

A leur sortie, ils furent entourés par une bande de malandrins qui les menacèrent.

Sa croyant en cas de légitime défense, M. Décourt planta une cartouche dans son fusil et fit feu.

Un des agresseurs, nommé Moratille, âgé de 18 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, fut tué sur le coup.

Une enquête est ouverte pour établir le cas de légitime défense.

**Albanie.** — Les nouvelles alarmantes qui arrivaient depuis quelques jours déjà de la Vieille Serbie se confirment. Les Albanais sont en pleine révolte.

Cinq mille d'entre eux ont attaqué Vucitra, entre Mitrovitza et Pristina, et ont emmené à Pristina 12 gendarmes chrétiens. Huit mille albanais se sont ensuite dirigés sur Mitrovitza, l'ont assiégée et bombardée. Enfin, douze mille hommes de troupes régulières turques avec de l'artillerie ont réussi à dégager la ville.

La Russie a chargé son ambassadeur à Constantinople de faire des représentations énergiques à la Porte au sujet des troubles en Albanie, l'invitant à mettre un frein à l'insubordination des Albanais.

**Macédoine.** — Le consul de Russie à Monastir a informé les chrétiens de son ressort que la Russie condamne absolument les procédés du comité macédonien, et refuse sa protection aux révolutionnaires. Le consul a sommé les comités de se dissoudre, ce qui a provoqué un grand mécontentement parmi les chefs de la révolte, qui attendent de l'autonomie des avantages personnels. On a caché aux populations l'intervention des puissances en ce qui concerne les réformes. Les engagements entre les bandes révolutionnaires et les troupes, ainsi que les meurtres politiques continuent.

On a fait sauter à la dynamite le pont du chemin de fer de Mustapha pacha. Cet attentat est attribué à une bande macédonienne. La circulation des trains dans la direction de Constantinople est interrompue.

On a aussi tenté de faire sauter à la dynamite la caserne d'artillerie à Istib.

La situation s'est donc aggravée. On craint des représailles des Turcs.

**Maroc.** — On mande de Tanger que la route de Tanger à Fez est bloquée par des tribus qui se livrent des combats. La plupart des districts sont en proie à l'anarchie.

Le prétendant serait retourné à Taza et y aurait établi sa résidence.

**Finlande.** — Le tsar vient de destituer les bourgmestres de 11 villes de Finlande, y compris Helsingfors et Viborg, pour avoir refusé de prendre les mesures prescrites par la loi pour as-

surer l'exécution des règlements de la conscription militaire en 1903, vu, prétendaient ces bourgmestres, que les règlements de la conscription ont été promulgués dans des conditions constituant une violation des lois fondamentales de la Finlande et qu'ils ne sauraient par conséquent avoir force de loi ni être mis à exécution.

**Afrique du sud.** — Un acte grave d'insubordination collective s'est produit au quartier d'artillerie de Prétoria.

Un certain nombre d'hommes voulant délivrer un camarade puni s'armèrent de fusils. Les mutins firent feu sur les soldats qui s'opposaient à leur tentative et en blessèrent dix-huit.

Vingt-deux mutins ont été emprisonnés. On est assez ému de cet événement parce qu'il montre combien les troupes maintenues dans le sud de l'Afrique sont devenues difficiles à manier.

## CANTON DE FRIBOURG

**Conseil communal de Fribourg.** —

Dans sa séance de lundi soir, le Conseil communal devait se constituer. M. Romain Weck, a été nommé syndic par 5 voix. M. Bourgknecht a obtenu 2 voix, et M. Biemann 2 voix.

Ensuite du refus de M. Romain Weck, le Conseil communal, réuni à nouveau mardi, a nommé président M. Ernest Weck, banquier, et vice-président, M. Léon Hertling, architecte.

Finances. — MM. Romain Weck, président, Biemann et Chassot.

Ecoles. — MM. R. Weck et Buclin.

Police. — MM. Buclin, directeur, R. Weck, suppléant.

Police des assurances. — MM. Jungo, président, et Hertling.

Commission de santé. — M. Buclin.

Cimetière. — MM. Jungo, président, et Brulhart.

Edilité. — MM. Hertling, président, Jungo et Brulhardt.

Tutelles et curatelles. — MM. Chassot et Brulhart.

Impôt (Commission). — M. Brulhart, président.

Usine à Gaz. — MM. Biemann, président, Brulhart et R. Weck.

Caisse d'Épargne. — M. A. Chassot, président.

Régie. — MM. Jungo et Bourgknecht.

Commission générale des secours. — MM. Bourgknecht et Jungo.

Chambre des pauvres. — MM. E. Weck et Jungo.

Commission de l'Orphelinat. — MM. Bourgknecht et Jungo.

Scolaires. — M. Biemann, président.

**Incendie.** — Dimanche soir, vers 9 heures, au village de Grolley, un incendie a complètement détruit une grange appartenant à M. Alfred Terrapon, tenancier du buffet de Cousset. Ce bâtiment était taxé 8500 fr. Le chédail détruit est de peu d'importance.

Une dizaine de pompes étaient accourues sur le lieu du sinistre. Mais les efforts des pompiers ont dû se borner à protéger une maison voisine.

**Nouvelle route.** — Il a été procédé dernièrement à la correction d'une route, sur le territoire de Villars-sur-Glâne, reliant les routes cantonales de Romont et de Bulle, et traversant le hameau de Cormanon. L'empierrement de cette nouvelle route rend très difficile et très pénible la circulation non seulement des piétons, mais aussi des voitures.

On se demande avec raison pourquoi dans notre canton, lorsque l'on construit des routes nouvelles, on ne fait pas usage d'un rouleau compresseur à vapeur qui écraserait de sa masse les pierres étendues. C'est un procédé rapide et métho-

dique pour obtenir un bon de route parfait circulation.

Si la Direction en possédait un rouleau le louer très souvent.

**Hôpital cantonal.** — Les fils de Bernard, actuels (tin), vient de faire de 50 fr.

**Tribunal municipal.** — vient de nommer les juges de la II<sup>me</sup> division.

Il est composé de :  
**Grand juge :** Biemann à Fribourg.

**Juges :** Dupraz, Egger à Romont ; Grosjean, Iw. I, à La Chaux-de-Fontaine, bat. 21/IV, à M. bat. 105/IV, Iw. I, a conducteur, 9<sup>e</sup> batt., 2<sup>e</sup> comp. de guides,

**Suppléants :** Ceppin 24<sup>e</sup> bat., à Delémont ; Vonderweid, Alcès, c. Boillat, Charles, four. Clarez, Fernand, four. Fraisse, Isaac, soldat bourg.

**Auditeur :** Jaccottet à chât.

**Juge d'instruction :** à Boudry.

**Griffier :** Montandon à Boudry.

**Tribunal cantonal.**

**Grand-juge :** Egger

**Juges :** Wailleret, Ildst., à Fribourg ; F.

du 18<sup>e</sup> bat. de Ildst., premier-lieut. au bat.

Arrol, fourrier, ba-

Grand ; Junier, Paul

Neuchâtel ; Vacheron à Morat.

**Suppléants :** Mich.

17<sup>e</sup> compagnie de pic-

## ON CHE

Pour ménage simple 2 personnes une fille domestique et active. Bons gages. S'adresser au docteur Midy, Lausanne.

## A ven

une faucheuse à 2 c. S'adresser aux Frères devant Pont.

## Maison à

**Mardi 14 avril** pr. de 1 après midi, à l'au-d'Estavannens, la commune en mises publiques une et trois parcelles de terrain du cadastre d'Estavanne. Les conditions seront.

Pour tout autre renseignement s'adresser à M. Jaquet, juge de paix.

316) Le Secrétaire (H 165B) COE

## MENU

est demandé pour entretenir la quinerie, à La Tour.

## On dem

une bonne somnifère femme de chambre table. Inutile de se présenter sans certificats.

S'adresser à l'agence Benzstein & Vogler à Bulle.



# SEMENCES

**Graines fourragères** diverses, garanties de pureté et germination, contrôlés par l'établissement fédéral de Lausanne.

Spécialité de mélanges pour tous sols.

**Trèfles et fenasses** premier choix.

**Froments** rouges et blancs de printemps, qualité garantie.

**Avoines** Bohême et Sibérie supérieures.

— PRIX RÉDUITS —

**MEUNERIE AGRICOLE, Croix-Blanche, BULLE**

**H. Brühlmann-Huggenberger**  
CHAUSSURES Winterthur

**POUR HOMMES N° 40-47:**  
Soul.travail, forts, ferrés . . . . . Fr. 6.-  
Bottines lacets, montantes, ferrées . . . . . 8.-  
Bottines pour dimanche, garnies . . . . . 8.50

**POUR DAMES N° 36-42:**  
Soul.travail, forts, ferrés . . . . . Fr. 5.50  
Bottines lacets, pour dimanche, garnies . . . . . 6.50  
Bottines élast. . . . . 6.80  
Soul.garçons et filles N° 26-29 Fr. 3.50 etc.  
Catalogues illustrés gratis!  
Envoi contre rembourse. Echange franco.

## HORLOGERIE & BIJOUTERIE

Grand choix de régulateurs, réveils, montres Omega et Zenith, bagues fantaisie, alliances, broches, boucles d'oreilles, chaînes, sautoirs et breloques.

Achat d'or et d'argent  
L. GOBET, succ. de KOLLY.

## Emprunt à lots du canton de Fribourg.

Tirage : 15 Avril.

**GROS LOT FR. 60.000**

Chaque lot sorti se remboursera à Fr. 17 au minimum.  
On peut obtenir ces lots au prix de Fr. 16 net, à Bulle :  
Banque cant. fribourgeoise. Banque populaire de la Gruyère.  
Banque de l'Etat de Fribourg. Crédit Gruyérien.

## Engrais chimiques.

Pour éviter tout retard dans la livraison, les agriculteurs qui désirent faire l'acquisition d'engrais sont priés de s'inscrire au plus tôt auprès de

**L'AGENCE AGRICOLE**  
**AUG. BARRAS, BULLE**  
maison placée sous le contrôle  
des établissements fédéraux d'essais et d'analyses agricoles.

## SCIEURS

Pour la scierie mécanique de l'Entreprise du chemin de fer M. O. B. à Montbovon on demande :  
**Deux bons scieurs ayant l'habitude des scies à ruban ;**  
**Deux scieurs pour scies circulaires.**  
Inutile de se présenter sans de bons certificats.  
S'adresser au bureau de l'entreprise sus-mentionnée, à Montbovon.

## FABRIQUE DE MEUBLES ET TAPISSERIE

**C. SAVARY**

Magasin rue Chaponnière 7, Genève.

Grand choix de MEUBLES en tous genres.  
Crins, laine, duvets, couvertures, tapis et linoléum.  
**ETOFFES POUR MEUBLES**  
Prix défiant toute concurrence.

**POUDRE MAYOR**  
tonique, dépurative, antiépidémique  
**POUR LE BÉTAIL**  
de B. MAYOR, vétérinaire et pharm.  
Vente en gros : Vve Alf. DELISLE & C<sup>e</sup>, fab<sup>re</sup>, Lausanne, et A. PANCHAUD, Vevey.  
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

## AVIS

Le sousigné d'avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain il des-ert le

## CAFÉ INDUSTRIEL, A BULLE.

Local de l'Union ouvrière.  
Consommation de premier choix.

Léon CASTELLA

N'achetez pas de CHAUSSURES avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la Maison d'expédition

## Guillaume GRÆB,

4 Trilligasse, — ZURICH — Trilligasse 4.  
Le catalogue sera expédié gratis et franco. J'expédie contre remboursement :  
**Souliers pour j. filles et garçons, très forts** N°s 26-29 à fr. 3.50; N°s 30-35 à fr. 4.50  
**Chaussons pour dames avec semelle de feutre ou cuir** à fr. 3.  
**Pantoufles en caenas pour dames** à fr. 1.90  
**Souliers à lacer, très forts, pour dames,** à fr. 5.50  
    > les mêmes, plus élégants, à fr. 6.40  
    > avec bouts, à fr. 6.40  
**Bottines à lacer pour hommes, très fortes,** à fr. 7.90  
    > les mêmes, avec bouts, à fr. 8.25  
    > élégantes à fr. 5.90  
**Souliers d'ouvriers** Les articles ne convenant pas seront échangés.  
Toutes mes marchandises sont garanties solides (H3740Z)[781]  
Service rigoureusement réel.  
La maison existe depuis 22 ans.

## 3 AVANTAGES

sont offerts grâce à mes achats en gros, ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures :  
1° (chose principale) la bonne qualité, la bonne façon,  
2° le bas prix, par exemple :  
**Souliers, forts, p. ouvriers, N° 40/48** Fr. 6.50  
**Souliers à lacer p. mess<sup>rs</sup>, solides cloués, cr. lats,** > 40/48 > 8.-  
**Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour messieurs** > 40/48 > 8.50  
**Souliers, solides, cloués, p. ur dames** > 36/42 > 5.50  
**Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour d-mes** > 36/42 > 6.50  
**Bottines de dim. à élast., sol. et élég., d. dames** > 36/42 > 6.80  
**Souliers d'enfants (garg. et fillettes), rondes** > 26/29 > 3.50  
**Souliers d'enfants (garg. et fillette), so. lats** > 30/35 > 4.50  
Grand choix de chaussures en tous genres. D'innombrables lettres de remerciement constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'étranger ont à la disposition de tout le monde. J'ai pour principe de ne pas tenir de la mauvaise marchandie, comme on en offre souvent sous des noms fallacieux. Garantie pour chaque paire. Echange immédiat et franco. Prix courant avec plus de 250 illustrations gratis et franco. (H1200Q)[208]  
La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.  
**Rod. HIRT, Lenzbourg.**

## Vous tous qui toussiez,

(H10309J) essayez les [1069]

## BONBONS PECTORAUX Kaiser

succulents et calmant la toux.  
certificats notariés prouvent combien leur efficacité est reconnue certaine contre toux, enrrouements, catarrhes et engorgements. Refuser tout ce qui est offert pour les remplacer! Paquets à 30 et 50 celt., en dépôt chez : P. GAVIN pharm., à Bulle; Aug. BARRAS, pharm., à Bulle; E. DAVID, pharm., à Bulle; Georges SOTTAZ à Vuadens; Alfr. WOLF, nég., à Suren; PORCELET, pharm., à Estavayer.

**FABRIQUE DE FOURNEAUX A SURSÉE**  
Lessiveuses, Potagers, Calorifères etc.  
Catalogues sur demande.  
**SUCCURSALE A BERNE**  
Hirschengraben-Wallgasse

## A vendre :

en mises publiques, le **lundi 13 avril prochain, dès 2 heures** après midi, à l'Hôtel de Ville, à Bulle :  
1° La propriété des **Planches-Jean**, rière Le Pâquier, comprenant ferme et 11 poses de terrain de 1<sup>re</sup> qualité.  
2° La **Goletta et Fin de Nid-ment** rière Le-Bos, pré et grange de 5 poses;  
3° **Trois Pâquiers** sur 139 piquiers de la montagne. Le **Leyty** et **Petit Linsert**, rière Lesoc.  
Il sera fait un bloc avec les Nos 1 et 2 après la mise par lots.  
Jonissance immédiate. (H150B)  
Conditions favorables.  
L'exposant :  
Marguerite JUDT, née V. Hélian, au Pâquier.

## On demande

un **jeune homme** de 16 à 20 ans pour aider aux travaux de la campagne. S'adresser au bureau du journal. [295]

## A vendre :

d'occasion une **machine à coudre** neuve. S'adresser au bureau du journal. [294]



**ABONNEMENT**  
Suiss. . . . 1 an, Fr. . . . . 6 mois, »  
Etranger : 1 an, » . . . . 6 mois, »  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 c.  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

## A travers

La situation s'aggrave ; de chaque province vement insurrection désillera les yeux de présents à Conséquences européennes ceptation, par le succès réformes) proposées Hongrie, appuyées magne, une nouvelle qu'imprévue.

L'entrée en scène coup de théâtre de la situation en Macédoine Cette population a été traitée par la Turquie. A ces musulmans avaient embrassé terres, leur suprême armes, la Sublime-Porte servir de repoussoir ces régions.

D'autre part, de proviennent de la sont en pleine insurrection. D'abord, il est évident que 8000 Arméniens main sur la ville de russe récemment insoumis, alarma la garnison après un combat de quatre canons, les Turcs assaillants, qui ont

## FEUILLETON LA PATRIE

par J. Traduit de l'anglais  
Jean se levait déjà pour son chapeau, quand de qu'à lui :  
— Mais, Dougaline, rencontrerons jamais. Cette explosion de rage. A partir de ce moment, s'ité la marche de la chloignait hâtivement. L' — Tu vois, Dougaline. La jeune fille n'écoutait, car la barque ne traire, on eût dit qu'elle qui portait le docteur. Le dernier percevoir encore paraissaient n'être pas parlait maintenant à An ne le comprit pas. Mais avec plus de force. Il avait le précepteur, ne faisait

**CHOCOLAT Klaus**  
KLAUS'S  
CHOCOLAT  
SANS RIVAL  
**CHOCOLACTE EXTRA FONDANT ETC.**

## AVIS

**AUX MARCHANDS DE BOIS ET AU PUBLIC**  
Par suite d'une installation moderne, telle que : **scie multiple, scies de côté et circulaire**, je m'engage à faire le **sciage à façon** aux meilleures conditions. (H122B)  
Se recommander :  
**Joseph Bellora**  
230] au Transvaal de La Tour-de-Trême.

## JEUNES FILLES

On engage continuellement des **jeunes filles** à la **Fabrique de chocolat de Broc**. [760]  
Bon salaire dès le commencement.  
BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS